



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC LA CIOTAT PARK CENTRE CCIAL CIOTAT PARK 361 AVENUE EMILE BODIN 13600 LA CIOTAT

déclare et atteste avoir reçu la somme de 500 €.

Mr COHEN Jonathan, Elie Mr FOURGEOU SANCHEZ Julien, Alain, gérants de la société 2J SNACK , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 257 AVENUE ERNEST SUBILIA 13600 LA CIOTAT, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	SAS 2J HOLDING 257 Avenue Ernest Subilia 13600 La ciotat
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 02 juillet 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

La banque
(Cachet et signature)

 **Lyonnaise de Banque**
Agence Ciotat Park
Avenue Emile Bodin
13600 LA CIOTAT
Tél. 04 96 18 90 98 (appel local non surtaxé)